



BOSENDORF INFO



Bulletin d'informations municipales N° 1
Janvier 2005



Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je vous invite à découvrir ce premier numéro du bulletin communal « Bossendorf Infos ». Édité annuellement, cette première édition est avant tout une édition de présentation générale où j'ai souhaité donner la parole aux différents acteurs de la vie communale et associative. Vous y trouverez également des informations communales et intercommunales, le calendrier des manifestations et des renseignements pratiques.

Je remercie les différents membres du conseil municipal et des associations, d'une part pour leur contribution à l'élaboration de ce bulletin, d'autre part pour leur engagement et leur dévouement tout au long de l'année en matière d'animations.

Je souhaite également toujours pouvoir compter sur l'effort nécessaire de chacun, non seulement pour une coopération fructueuse et une certaine tolérance, mais également pour la participation aux différentes animations.

A toutes et à tous, je souhaite bonne lecture, n'hésitez pas à me faire part de vos suggestions, ce bulletin est le vôtre!

Enfin, au nom de toute l'équipe municipale, j'exprime à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, et de réussite pour l'année 2005.

Bonne et heureuse année,
Eric Schaeffer - votre maire

SOMMAIRE

- 2 Editorial - Sommaire
- 3 Principaux travaux en cours - Bossendorf, autrefois - Attestation de formation aux premiers secours
- 4 Délivrance de pièces d'identité
- 5 Etat Civil - Recensement de la population - Recensement militaire
- 6 Le Conseil Municipal
- 7 L'Association Loisirs et culture
- 8- 9 Le calendrier 2005
- 10 La Chorale Ste Cécile
- 11 La Bibliothèque
- 12 La vie scolaire
- 13 Le Conseil de fabrique
- 14 Le country Club
- 15 Les Sapeurs Pompiers
- 16 Vie Pratique





Principaux travaux en cours



Mise aux normes électriques de l'école primaire, de l'église et de la bibliothèque (début 2005)



Réfection de la voirie, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement pluvial de la rue des Jardins (pose des enrobés sur le trottoir début 2005)



informatisation et connexion Internet de la mairie et des écoles



- ⇒ aménagement du trottoir à l'entrée du village en venant de Hochfelden (début 2005)
- ⇒ reprofilage de la rue des Tilleuls (début 2005)

Bossendorf, autrefois ...

Pour perpétuer le passé du village, je serais reconnaissant aux habitants de la commune qui en possèderaient de me faire parvenir à la mairie des photos d'autrefois concernant des manifestations religieuses ou civiles: baptême de cloches, installation de prêtre, conscrits, fêtes de pompiers ... (une fois scannées, ces photos vous seront restituées)

Merci d'avance, E.Schaeffer

Attestation de Formation aux Premiers Secours

La Commune, en partenariat avec le centre de secours de Hochfelden, organise une formation de base de secourisme (AFPS) destinée au grand public le samedi 12 mars (journée) et le dimanche 13 mars 2005 (matin).

Son but est de vous faire apprendre les gestes de premiers secours. Elle constitue la base de connaissances permettant de faire face, à titre individuel et avec efficacité, à une détresse vitale.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter Schaeffer Eric au 03.88.91.91.62

👉 formation limitée à 10/12 personnes

👉 coût de la formation: 40€ par personne



Délivrance de pièces d'identité

Cartes nationales d'identité (CNI)

Les demandeurs sont invités à passer personnellement en mairie afin de remplir un dossier de demande. (apposition de l'empreinte digitale obligatoire à partir de 13 ans)

Pièces à fournir :

Cas général :

- 2 photos d'identité identiques
- un extrait d'acte de naissance
- un justificatif récent de domicile (facture, bail, carte de sécurité sociale ...)
- l'ancienne carte d'identité (éventuellement)

En cas d'absence totale de pièces d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire), il faut 5 justificatifs différents de domicile.

pour les mineurs:

- une copie du livret de famille
- une copie de la CNI ou du passeport en cours de validité de l'un des parents

La carte d'identité est délivrée gratuitement

Durée de validité : 10 ans.

Passeports

Pièces à fournir :

Cas général :

- 2 photos d'identité identiques
- un justificatif récent de domicile (facture, bail, carte de sécurité sociale ...)
- timbre fiscal à 60 euros pour les majeurs, 30 euros pour les mineurs
- Carte d'identité en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 2 ans ou un extrait d'acte de naissance
- Le passeport à renouveler (éventuellement)

En cas d'absence totale de pièces d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire), il faut 5 justificatifs différents de domicile

Pour les mineurs:

- une copie du livret de famille
- une copie de la CNI ou du passeport en cours de validité de l'un des parents

Les mineurs peuvent être inscrits sur le passeport de l'un ou des deux parents ou avoir un passeport individuel à leur nom. Au delà de 15 ans, un passeport individuel est obligatoire.

Durée de validité : 10 ans, 5 ans pour les passeports des mineurs ou portant inscription d'un mineur de moins de 15 ans.

La délivrance simultanée d'une carte d'identité et d'un passeport peut être faite sur un formulaire unique, il faut, dans ce cas, joindre 3 photos.



Etat civil 2004

Naissances

SCHNEPP Anaëlle Berthe	le 27 avril 2004	à SCHILTIGHEIM
BECK Madeleine Catherine Marie	le 30 avril 2004	à SAVERNE
MICHEL Mattéo Frédéric	le 30 mai 2004	à INGWILLER
BONNEFONT Matthias Jérémie	le 1 ^{er} juillet 2004	à STRASBOURG
ROCHER Samantha Lucie Suzanne	le 11 septembre 2004	à STRASBOURG
TREINEN Emma	le 10 octobre 2004	à STRASBOURG

Mariage

MORGENROTH Philippe et BAUMERT Muriel	14 août 2004
--	--------------

Décès

SIESS Etienne	18 mai 2004	à BOSSENDORF
DISS Aloïse Joseph	21 juin 2004	à HAGUENAU
SIMON Jeanne Veuve DIEBOLD	5 décembre 2004	à BOUXWILLER

Recensement de la population

Cette année, la commune réalise l'enquête de recensement; pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

La collecte se déroulera en janvier et février 2005. Vous allez recevoir la visite de notre agent recenseur Catherine Leibrich. Elle sera munie d'une carte officielle et tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil. De plus amples informations vous seront transmises début janvier.



Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons de 16 ans doivent être recensés afin de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Cette formalité est à remplir à la mairie. Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion, ce document est indispensable pour l'inscription au permis de conduire ou pour passer des examens et concours.

Sont concernés en 2005, les personnes nées en 1989, une convocation leur sera adressée par la mairie.



Le conseil municipal se compose du maire E.Schaeffer, des Adjoints G.Winckel, C.Schaeffer et des conseillers municipaux P.Adam, R.Becker, MJ.Grasser, R.Holtzmann, P.Leibrich, F.Reinhart, JM.Veit et O.Vogler. Il se réunit en séance publique en moyenne deux fois par trimestre. Chaque séance, annoncée par voie d'affichage, a pour vocation d'examiner et de délibérer des questions figurant à l'ordre du jour. Toute délibération est uniquement prise à la majorité absolue des suffrages exprimés. Suite à chaque conseil municipal, un compte rendu des délibérations est communiqué au public par voie d'affichage ou sur demande au secrétariat de la mairie.

Les délégations:

- ⇒ Communauté des Communes du Pays de la Zorn : E.Schaeffer et C.Schaeffer
- ⇒ SICTEU : E.Schaeffer et JM.Veit
- ⇒ SDEA : F.Reinhart
- ⇒ Réseau câblé : E.Schaeffer et R.Holtzmann
- ⇒ SAGEECE : R.Becker et F.Reinhart
- ⇒ CCAS : O.Vogler et MJ.Grasser
- ⇒ Syndicat des eaux de Hochfelden et environs : G.Winckel et F.Reinhart

Les commissions communales (le maire en est le président de droit):

- ⇒ d'appel d'offres : G.Winckel, R.Holtzmann et R.Becker
- ⇒ des impôts : G.Winckel, P.Adam, R.Becker, O.Vogler, C.Schaeffer, F.Reinhart, P.Leibrich, MJ.Grasser, R.Holtzmann et le maire de Lixhausen
- ⇒ des bâtiments : R.Becker, C.Schaeffer et JM.Veit
- ⇒ de la voirie : G.Winckel, P.Leibrich et JM.Veit

Le personnel:

- ⇒ Corinne Léonhart, secrétaire de mairie
- ⇒ Martine Diss, aide maternelle et employée communale



La vitalité d'un village se juge en partie à la longévité de sa vie associative.

L'Association Loisirs et Culture (ALC) a été créée le 28 mars 1978, il y a presque 30 ans! En 1979 elle comptait une centaine de membres. Que de chemin parcouru depuis! Réuni d'abord au foyer transformé par la suite en école maternelle, le comité composé actuellement de 12 membres se retrouve depuis 1998 à la nouvelle salle communale.

La vitalité d'un village est également fonction de l'activité de sa vie associative. En effet, l'un des buts de notre association est de maintenir le dynamisme du village. A cette fin, nous organisons différentes manifestations:

- la soirée harengs en est déjà à sa 10ème édition
- les sorties pédestres qui ont débuté en 1979, connaissent chaque année un vif Succès
- le « Wetz owe » du mois d'octobre et la soirée réveillon de fin d'année permettent à chacun de se retrouver et de se divertir
- au printemps, en partenariat avec la commune et avec des volontaires, l'ALC procède au grand nettoyage de la salle communale
- pour finir l'ALC participe également à l'organisation de la fête du maïs doux qui a lieu chaque année au mois d'août

Les habitants de Bossendorf qui voudraient s'informer sur le fonctionnement de l'ALC sont cordialement invités à l'assemblée générale qui se tient au mois de mars.

Au nom des membres de l'ALC, je vous souhaite une bonne année 2005 et vous remercie de votre soutien.

Vogler Odile - Présidente
03.88.91.53.11

Calendrier des manifestations 2005



Du 5 au 27 janvier	Expo: alchimie du bien-être	Bibliothèque
Samedi 8 janvier	Crémation des sapins	Sapeurs Pompiers
Samedi 22 janvier	Repas des Aînés	Commune
Dimanche 30 janvier	Repas paroissial	Conseil de Fabrique
Dimanche 6 février	Carnaval des enfants	Parents d'élèves
Du 11 février au 14 mars	Expo: Petit chaperon rouge et raconte tapis	Bibliothèque
Samedi 12 février	Fête annuelle à Ettendorf	Country Fans
Samedi 19 février	Soirée harengs	A.L.C
Vendredi 18 mars	Assemblée générale	A.L.C
Mardi 12 avril	Séance de marionnettes « ça va chauffer »	Bibliothèque
Samedi 16 avril	Tartes flambées	Chorale
Du 18 avril au 9 mai	Le petit percussionniste	Bibliothèque
Samedi 7 mai	Nettoyage salle	Participation ouverte à tous
Du 9 mai au 30 mai	Expo: chevaliers et dragons	Bibliothèque
Dimanche 22 mai	Sortie pédestre	A.L.C
Juin	Raconte tapis « dans mon jardin »	Bibliothèque
Samedi 25 juin	Kermesse des écoles	Parents d'élèves
Mercredi 13 juillet	Tartes flambées	Sapeurs pompiers
Dimanche 14 août	Fête patronale (apéritif et vente de pâtisseries)	Chorale
20 et 21 août	Fête du maïs doux	Tous
27 et 28 août	Fête de l'eau	Communauté des communes

Calendrier des manifestations 2005



Septembre	Raconte tapis « un dîner pour Monsieur Renard »	Bibliothèque
Du 3 au 24 octobre	Expo: la forêt	Bibliothèque
Octobre	Soirée récréative	A.L.C
Dimanche 30 octobre	Halloween	Parents d'élèves
Novembre	Musique et poésie	Bibliothèque
Novembre	Moules frites Loto bingo	Sapeurs pompiers
Vendredi 25 novembre	Banque alimentaire	Commune
Dimanche 20 novembre	Repas de la chorale	Chorale
Décembre	Kamishibai 5 contes	Bibliothèque
Samedi 3 décembre	Ste Barbe	Sapeurs Pompiers
Décembre	Fête de Noël des écoles	Parents d'élèves



Communauté de Communes

Pays de la Zorn

COMMUNIQUE

La Communauté des Communes du Pays de la Zorn initie le lancement du premier événement intercommunal de référence: la fête de l'eau 2005.

Un comité de pilotage et des groupes de travail se réunissent depuis juin 2004 pour organiser cet événement. La date a été fixée au week-end du 27 et 28 août 2005 sur un tracé allant de Wilwisheim à Wingersheim, le long du canal de la Marne au Rhin et de la Zorn.

Toutes les associations, bénévoles et habitants du Pays de la Zorn sont les bienvenus et peuvent s'inscrire dans cette démarche intercommunale. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, contactez Marie-Valérie Kleiner, chargé de mission au 03.88.02.20.11 ou par mail marie.kleiner@payszorn.com

La Chorale Ste Cécile



Créée par nos aïeux, la chorale Sainte Cécile est composée d'une quinzaine de bénévoles qui donnent de leur temps pour animer les différentes célébrations liturgiques. Les choristes se produisent notamment durant les offices dominicaux, les mariages et les enterrements.

Nous avons de la chance dans notre commune de disposer d'un orgue magistral qui fut classé monument historique en 1977. Cet instrument fut construit par Louis Dubois en 1761 pour l'église d'Hilsenheim. Après modification de Joseph Stiehr en 1858, il fut cédé à la paroisse de Bossendorf pour la somme de 2300 francs.

Mais que serait l'orgue, que serait la chorale sans notre directrice et organiste Marie-Laure qui, une fois par semaine, vient de Niederbronn pour les répétitions et dirige également la messe du Dimanche.

La chorale participe à la vie de la commune par toute une série de manifestations:

- une soirée tartes flambées à la mi-avril
- un apéritif avec vente de pâtisserie maison en août pour la fête patronale de Saint Laurent
- pour la Sainte Cécile, patronne des musiciens, nous organisons un déjeuner amical avec l'ensemble des membres du chœur et leur famille.

Notre groupe reste évidemment ouvert à toutes les « voix » nouvelles désireuses de nous rejoindre.

Qu'elles soient les bienvenues!

Vogler André - Président
03.88.91.53.11



Lutz Anne-Marie, Grasser Josée, Schaeffer Béatrice
Braun Patricia, Descroix Véronique, Vogler Marianne, Helmeringer Suzanne

C'est en avril 1996 que la bibliothèque ouvrit ses portes dans les locaux occupés auparavant par l'ancienne mairie. Elle fut inaugurée en même temps que la salle communale en juillet 1998. Au début, nous choisissons les livres dans les bibliobus qui venaient deux fois par an dans la commune. L'implantation de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) à Truchtersheim nous a permis un choix plus varié.

La bibliothèque propose donc à sa centaine d'inscrits une palette d'environ 700 livres prêtés et renouvelés en partie trois fois par an par la BDBR et en outre un petit fond personnel provenant de dons et d'acquisitions progressifs.

C'est également l'endroit de certaines manifestations telles que des expositions, des lectures de contes, des spectacles pour enfants...

Nous vous y invitons de plus en plus nombreux!

Schaeffer Béatrice - Responsable
03.88.91.76.27



REPRESENTANTS ELUS POUR L'ANNEE 2004-2005

ENSEIGNANTS DU R.P.I.



Sylvie Barth(maternelles), Pascale Donati-Schmuck
(C.P./C.E.1), Mathieu Ferbach(C.E.2/C.M.1/C.M.2)



Isabelle Djeddi, Marie-Pierre Choffel,
Odile Gavet,
Frédérique Graham, Isabelle Poncet
Virginie Kandel

La volonté institutionnelle d'associer les parents d'élèves au fonctionnement de l'école et d'en faire des partenaires à part entière de la communauté éducative a été introduite dans la circulaire n° 85-246 du 11 juillet 1985 et affirmée dans la loi d'orientation de 1989.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes les interlocuteurs privilégiés des parents d'élèves. Nous pouvons relayer leurs préoccupations relatives à l'environnement scolaire et extrascolaire de leurs enfants auprès des personnes concernées : les enseignants, élus municipaux et inspection académique. Nous les représentons donc au sein du conseil d'école qui se réunit 3 fois par an.

Notre souci est de veiller au bien-être de tous les enfants scolarisés en leur permettant de recevoir un enseignement de qualité dans un climat propice à leur épanouissement. Depuis l'année dernière d'ailleurs, notre 1^{ère} préoccupation est **l'augmentation inquiétante des effectifs des classes** : effectifs prévisionnels pour la rentrée 2005 : Cycle 1 : 35 élèves (13PS/13MS/9GS) - Cycle 2 : 22 élèves (12CP/10CE1) – Cycle 3 : 32 élèves (16 CE2/7CM1/9CM2)

NOS ACTIONS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2003-2004

La kermesse de l'école, sur le thème des clowns

Le soleil était encore au rendez-vous et beaucoup de personnes sont venues admirer les exploits artistiques des enfants. Le spectacle des élèves et les stands ont eu beaucoup de succès. Merci encore aux papas, mamans, maîtresses et maître d'avoir participé à la réussite de cette journée.

L'ensachage et la vente de café

ont permis de réduire le coût de la classe verte. Oui, nos enfants des classes de Mme SCHMUCK et Mr FERBACH ont eu la chance de partir à PLAINE dans les VOSGES : une semaine inoubliable.

NOS ACTIONS EXTRA-SCOLAIRES

Le carnaval, une journée conviviale et musicale avec la participation des clowns qui ont fait le bonheur des enfants et des parents aussi...

Halloween, encore une occasion de réunir les enfants qui s'est terminée par un petit chocolat à la salle communale.

Décoration extérieure des écoles pour Noël.

« Du petit goûter intime à la plus folle des kermesses, une fête pour les enfants est un événement majeur pour leur vie quotidienne. Ils s'y prépareront à l'avance avec délices et s'en souviendront longtemps. Une fête pour les enfants peut-être aussi l'occasion privilégiée pour les parents de se rencontrer et de sympathiser. »

Nous renouvelons nos remerciements à tous les papas et mamans qui participent à nos actions.

Les parents d'élèves.

Le Conseil de Fabrique



Les Fabriques de l'Eglise sont régies par le décret du 30 décembre 1809, l'ordonnance du 12 janvier 1825 et le décret du 8 octobre 1970.

Les Fabriques de l'Eglise sont chargées :

- de veiller à l'entretien des édifices cultuels
- d'administrer les biens et revenus
- de régler les dépenses en assurant les moyens d'y pourvoir.

Le revenu est essentiellement constitué par les différentes quêtes qui permettent de subvenir aux frais nécessaires à la célébration du culte et de l'entretien des édifices de culte.

Le Conseil de Fabrique est composé de cinq membres catholiques et domiciliés dans la paroisse.

Le Curé et le Maire sont membres de droit. Il y a quatre séances ordinaires par an. Le bureau se compose de quatre membres; le Curé, le Président, le secrétaire et le trésorier qui sont réélus tous les ans.

Les comptes et le budget doivent être remis à l'Evêché en double exemplaire pour chaque exercice. Un exemplaire est conservé dans les archives du Diocèse et l'autre retourné à la Fabrique de l'Eglise.

Winckel Gérard- Président
03.88.91.51.60



1995 - 2005

Déjà 10 ans de danse country à Bossendorf et toujours le même enthousiasme !

Dans la capitale alsacienne du maïs doux, la création d'un club de danse country s'est inscrite dans un engouement de plus en plus affirmé ces dernières années pour les traditions américaines "country - western".

Une poignée de passionnés a donné naissance à un club qui avoisine aujourd'hui les 200 membres.

Répétitions mardi et vendredi deux fois par mois, fête de Noël, fête à thème, fête de clôture, petites fêtes impromptues selon les occasions rythment l'année et sont le reflet du dynamisme et de la convivialité qui règnent au sein du club et de la grande disponibilité dont font preuve tant les professeurs de danse que les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de ces rendez-vous.

La fête annuelle du club a lieu depuis quelques années à Ettendorf : on a pu y écouter des orchestres aussi divers que Silverwood, Helena Ley, Road Riders, Silverado, Sandy and the Country Lovers, Night Hawks...

La notoriété du club se lit par ailleurs dans les invitations à faire des démonstrations au cours de différentes manifestations : en effet nos danseurs se déplacent tout au long de l'année en Alsace et bien au-delà à l'occasion des fêtes les plus diverses, pour faire partager leur enthousiasme au plus grand nombre et initier des danseurs occasionnels à l'une ou l'autre danse !

Leur succès ne s'est jamais démenti et la présentation de la "danse celte", une exclusivité des Country Fans, a toujours remporté un vif succès !

Kennel Daniel - Président
03.88.91.94.67



Le Corps de Première Intervention actuel de Bossendorf a été créé en 1948. A l'époque il était constitué de 20 membres, pour une population totale de 269 habitants.

De nos jours, le Corps compte 14 volontaires, dont pour la première fois dans son histoire 2 jeunes femmes.

Depuis 1998, les nouvelles recrues sont dans l'obligation de passer avec succès, une série de formations. Les différents thèmes abordés sont ; le secours à personnes (seul et en équipe), les manœuvres incendie ainsi que la protection des biens et de l'environnement. Certains examens sont purement théorique, tel que la combustion et l'hydraulique.

L'objectif de cette formation de 150 heures, est de savoir mettre en œuvre les différents matériels, respecter la hiérarchie, savoir effectuer les manœuvres et s'intégrer dans une équipe en appréciant le rôle de chacun.

L'ensemble du CPI doit impérativement se présenter tous les ans à des recyclages. Ceux-ci sont mis en place pour assurer la connaissance et la maîtrise des gestes qui sauvent.

Cette année, l'amicale des sapeurs pompiers, organise quelques manifestations, dont la crémation des sapins en janvier, la commémoration du 13 juillet et une soirée moules frites.

Le profit de ces manifestations ajouté à la participation de la commune, permet l'achat de matériels de premier secours et divers.

En espérant avoir le soutien de toute la commune, les sapeurs pompiers de Bossendorf vous remercient pour les dons récoltés lors de la vente des calendriers, et vous souhaitent une heureuse et agréable année 2005

Pini Roland – Chef de corps
03.88.91.52.48

Vie Pratique



MAIRIE

Heures d'ouverture:

Mardi de 16h30 à 18h30 - Vendredi de 16h à 18h

Permanence:

Mardi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous

SCHAEFFER Eric	Maire	03.88.91.91.62
WINCKEL Gérard	1er adjoint	03.88.91.51.60
SCHAEFFER Claude	2ème adjoint	03.88.91.58.91

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture:

Mardi de 17h à 19h - Samedi de 13h30 à 15h30

Vacances scolaires le samedi de 14h à 15h

DECHETTERIE BOSENDORF

Heures d'ouverture:

Mardi et jeudi de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Non métalliques: le 12 mars 2005

Métalliques: le 26 août 2005

LOCATION SALLE COMMUNALE

Responsable location: SCHAEFFER Claude 03.88.91.58.91

TARIFS	Bossendorf	Extérieur
Grande Salle	75€	130€
Petite salle	40€	60€
Cuisine	30€	50€

NUMEROS UTILES

Communauté des Communes Pays de la ZORN	03.88.91.96.58
Ecole Maternelle Mme BARTH	03.88.91.59.75
Ecole Primaire Mr FERBACH	03.88.91.98.17
PINI Roland Chef de Corps	03.88.91.52.48
Père Jean-Marc MEYER	03.88.51.62.89
Assistante sociale (jeudi de 14 à 16h)	03.88.91.78.03

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15 - POMPIERS 18 - POLICE 17- 112

Gendarmerie de Hochfelden	03.88.91.50.18
Centre anti-poisons	03.88.37.37.37

Mairie de Bossendorf 2, rue Haute 67270 BOSENDORF ☎ /Fax: 03 88 91 50 69
mairie.bossendorf@payszorn.com